

mémoire de moi je les prie de regarder ma Sœur comme une Seconde mère.

Je recommande à mon fils s'il venoit à avoir le malheur de devenir roi, de songer qu'il se doit tout entier à ses Concitoyens, qu'il doit oublier toute haine et ressentiment, et notamment tout ce qui a rapport aux malheurs et aux chagrins que j'éprouve; qu'il ne peut faire le bonheur du peuple qu'en régnant suivant les loix; mais en même temps qu'un roi ne les peut faire respecter et faire le bien qui est dans son cœur qu'autant qu'il a l'autorité nécessaire, et qu'autre étant lié dans ses opérations, n'inspirant pas de respect il est plus nuisible qu'utile.

Je recommande à mon fils d'avoir soin de toutes les personnes qui m'ont été attachées, autant que les circonstances où il se trouvera lui en donneront les facultés; de songer que c'est une dette sacrée que j'ai contractée envers les enfants, ou les parents, de ceux qui ont péri pour moi. Je sais qu'il y a plusieurs personnes de celles qui m'étoient attachées qui ne le font pas conduites envers moi comme elles le devoient, et qui ont même montré de l'ingratitude; mais je leur donne, Souvent dans les moments de trouble et d'effervescence on n'est pas les maîtres de soi; je prie mon fils, s'il en trouve l'occasion de ne penser qu'à leur malheur.

Je voudrois pouvoir témoigner ici ma reconnaissance à ceux qui m'ont montré un véritable attachement des intéressés: d'un côté si j'étois sensiblement touché de l'ingratitude et de la déloyauté des gens à qui je n'avois témoigné que des bontés, à eux et à leurs parents, ou amis; de l'autre j'ai eu de la consolation de voir l'attachement et l'intérêt gratuit que beaucoup de personnes m'ont montré; je les prie d'en recevoir tous mes remerciements.

Dans ta situation où sont encore les choses, je craindrois de les compromettre si je parlois plus explicitement, mais recommande spécialement à mon fils de chercher les occasions de pouvoir les reconnoître.

Je croirois calomnier cependant les sentiments de la nation si je ne recommandois ou vertement à mon fils M. M. Chamilly et Heu que leur véritable attachement pour moi avoit porté à s'enfermer avec moi dans ce triste séjour et qui ont pensé en être les malheureuses victimes; je lui recommande aussi Clery du soin duquel j'ai eu tout lieu de me louer depuis qu'il est avec moi, comme c'est lui qui a resté avec moi jusqu'à la fin je prie M. M. de la Commune de lui remettre mes *Hardes*, mes *Livres*, ma *Monie* et les autres *Petits Effects* qui ont été déposés au Conseil de la Commune.

Je pardonne encore très volontiers à ceux qui me gardoient, les mauvais traitements, et les gênes dont ils ont cru devoir user envers moi; ai trouvé quelques âmes sensibles et compatissantes; que celles là jouissent dans leur cœur de la tranquillité que doit leur donner leur façon de penser.

Je prie M. M. Malesherbe, Tronchet et Deseze de recevoir ici tous mes remerciements et l'expression de ma sensibilité pour tous les soins et les peines qu'ils se sont donnés pour moi.

Je finis en déclarant devant Dieu et prêt à paroître devant lui que je ne me reproche aucun des crimes qui sont avancés contre moi.

(Signé)

Témoin.

LOUIS.

Une Copie juste, BAUDRAIS, *Officier Municipal*.